

# Accompagner les départements et les projets départementaux

- Mieux connaître l'offre de la Banque des Territoires
- Exemples de réalisations





BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# Un plan complet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Diagnostic, accompagnement  
et financement.

© Copyright Bnp Paribas (Groupe BNP)

La Banque des Territoires accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leur parc immobilier avec PrioRéno. PrioRéno, dispositif gratuit d'intérêt général conçu en partenariat avec l'Etat, Enedis et GRDF, offre une vision de chaque site bâtiminaire et de sa consommation en gaz et électricité afin d'identifier en quelques clics les rénovations à étudier en priorité et de trouver des solutions adaptées de financement.

**L'intérêt général a choisi sa banque**

[banquedesterritoires.fr](https://www.banquedesterritoires.fr)



@BanqueDesTerr

# SOMMAIRE



En quelques mots par  
François Sauvadet et Olivier Sichel

04

07

La Banque des Territoires  
soutient l'ingénierie territoriale

La Banque des Territoires finance en  
prêt les projets des départements

12

La Banque des Territoires investit dans  
des projets départementaux

17



La Banque des Territoires  
informe les départements

21

22  VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ

Éditeur : Caisse des dépôts • Conception : Banque des Territoires • Mise en page : unikstudio.fr  
Photographies : Banque des Territoires • Getty Images



## François SAUVADET

Président de Départements de France

Président du Département de la Côte-d'Or

# EN QUELQUES MOTS

« **M**ieux agir au service des Français : cette belle mission, que les Départements ont à cœur de poursuivre depuis plus de 230 ans, s'incarne notamment par des politiques publiques privilégiant la solidarité et l'investissement, en proximité, au plus près du terrain. Qu'il s'agisse de l'entretien des routes, de la rénovation ou de la construction des collèges, ou encore du soutien aux communes dans leurs projets structurants, les investissements départementaux sont bien souvent des projets de temps long, qui doivent également être abordés à la lumière des grands défis contemporains, comme celui du vieillissement de la population, de la protection de l'enfance ou du changement climatique. Sur ces questions essentielles, la Banque des Territoires, partenaire majeur de Départements de France, est un interlocuteur de confiance, permettant de favoriser le développement et les solidarités territoriales et d'accompagner de manière concrète les Départements, que ce soit en ingénierie ou en financement, comme ce livret le démontre. Sa présence sur l'ensemble du territoire, en fait aussi un observateur avisé des enjeux locaux. » ●



**Départements de France est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 103 collectivités adhérentes, dont 94 Départements et 9 collectivités territoriales à compétences départementales.**

Ses missions consistent à :

- Établir une concertation permanente entre tous les Conseils départementaux sur toutes les questions intéressant l'administration départementale et la mise en œuvre des compétences transférées aux Départements par les lois de décentralisation ;
- Représenter l'ensemble des départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens ;
- Faire connaître et veiller à la prise en compte par le gouvernement de la position officielle des présidents des conseils départementaux sur tous les projets législatifs et réglementaires concernant les missions, compétences et activités des Départements ;
- Entretenir des relations étroites avec les assemblées parlementaires, afin que les positions des départements soient pleinement prises en compte dans les débats et travaux législatifs ;
- Tisser des liens avec toutes les autres institutions et organisations de la vie économique et sociale et développer avec elles tout partenariat pouvant servir l'efficacité de l'action publique à l'échelon départemental. En particulier, Départements de France est en liaison permanente avec les autres assemblées ou associations représentatives des collectivités territoriales.



### LE SAVEZ-VOUS ?

**Départements de France (DF) et la Banque des Territoires sont partenaires depuis 2002.** Dans le cadre d'une convention, elles s'engagent chaque année à échanger des informations et de l'expertise, à conduire des travaux en commun, à participer à leurs événements respectifs.



## EN QUELQUES MOTS



### Olivier SICHEL

Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts,  
Directeur de la Banque des Territoires

« **D**ans un contexte qui reste difficile, la Banque des Territoires est plus que jamais mobilisée pour accompagner les acteurs du développement territorial. Que ce soit en ingénierie, en prêt ou en fonds propres, nos offres ont été développées et améliorées pour soutenir les territoires les plus touchés par la crise, mais également pour répondre aux enjeux de transitions. Des plans thématiques ont été conçus, dont plusieurs concernent des sujets intéressant les départements : la transition écologique et énergétique, la santé et le médicosocial, les acteurs de l'ESS, l'habitat, l'inclusion numérique, le THD, ou encore le tourisme. Nous avons aussi renforcé les moyens consacrés aux programmes nationaux, notamment Petites villes de demain et Avenir Montagnes. Pour permettre aux élus des départements de bien appréhender notre action dans les territoires, nous avons conçu, en collaboration avec Départements de France, ce livret qui illustre notre offre par des exemples de réalisations récentes. Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à solliciter nos directions régionales : elles sauront vous apporter des conseils utiles à la réalisation de vos projets. » ●

## La Banque des Territoires

**La Banque des Territoires est une direction de la Caisse des Dépôts, créée en 2018, qui regroupe tous les leviers de développement\* de la Caisse des Dépôts, ses directions régionales (37 implantations) et 2 filiales du Groupe (CDC Habitat et SCET).**

- **QUELLE EST SA MISSION ?** Accompagner les politiques publiques (nationales et locales), contribuer au développement des territoires pour qu'ils soient plus attractifs, plus durables, plus inclusifs, plus connectés.
- **COMMENT ?** Elle apporte son concours en ingénierie ou en financement aux porteurs de projets dans les territoires. Dans ce cadre, elle finance ou cofinance des études et des missions d'accompagnement ; elle accorde des prêts ou prend des participations dans des sociétés de projet.
- **AVEC QUELLES RESSOURCES ?** Elle mobilise ses fonds propres pour financer l'ingénierie et ses prises de participations. Elle utilise les ressources du Fonds d'Épargne qui lui sont confiées (Livret A, en particulier) pour financer des projets en prêt.
- **POUR QUI ?** Les collectivités territoriales, les entreprises publiques locales (EPL), les bailleurs sociaux, mais également les acteurs économiques.

\* direction du Réseau, direction des Prêts, direction de l'Investissement, notamment.





# La Banque des Territoires **SOUTIEN L'INGÉNIERIE TERRITORIALE**

La conduite de projets nécessite une bonne appréciation des enjeux juridiques, techniques et financiers. Elle implique également la mise en œuvre de pratiques innovantes et collaboratives entre différents acteurs du territoire.

**P**our accompagner le développement des territoires, la Banque des Territoires propose **une offre d'ingénierie spécifique aux territoires à enjeux**. Cela concerne tout particulièrement les territoires relevant des **programmes nationaux** « Action Cœur de ville », « Petites villes de Demain », « Territoires d'industrie » et « Avenir Montagnes », mais également des **territoires bénéficiant de dispositifs d'accompagnement ciblés** tels - par exemple - celui mis en œuvre dans les Hauts-de-France pour le Bassin minier ou en Occitanie pour le littoral (Plan Littoral 21).

L'offre de la Banque des Territoires tend également à **accélérer la transformation des projets dans le cadre de la relance**. Ainsi, pour la période 2021-2025, la Banque des Territoires mobilise **75 M€ pour accompagner les projets et soutenir l'ingénierie dans tous les territoires** :

- 23 M€ pour le cofinancement d'**études relatives à la transition écologique et énergétique** (rénovation énergétique des bâtiments publics, développement des infrastructures et services de mobilité verte, suivi et rénovation des ouvrages d'art, développement des énergies renouvelables et réseaux de chaleur, préservation de la biodiversité et de la forêt et lutte contre l'artificialisation des sols) ;
- 4 M€ pour le **cofinancement d'études en faveur de l'économie durable (commerce, tourisme, transition alimentaire)** ;
- 48 M€ pour le **cofinancement de missions d'ingénierie dans les domaines du grand âge, de la santé, du médico-social**.





Le soutien en ingénierie de la Banque des Territoires accompagne la structuration des projets des départements : il s'agit de conforter la prise de décision des élus, qu'il s'agisse d'aspects techniques, juridiques ou financiers. Son offre prévoit pour cela le recours à des pratiques de réflexion innovantes et collaboratives, associant différents acteurs du territoire.

Les détails de cette offre et les demandes de contact sont accessibles sous le lien : [banquedesterritoires.fr/ingenierie-territoriale](https://banquedesterritoires.fr/ingenierie-territoriale)



## LE SAVEZ-VOUS ?

- **La Banque des Territoires accompagne le programme national Petites villes de demain avec l'appui des départements**

La Banque des Territoires mobilise 200 M€ pour accompagner les projets et soutenir l'ingénierie dans les Petites villes de demain. Soucieuse de s'adapter à la réalité territoriale, la Banque des Territoires a signé une convention de partenariat avec une quarantaine de conseils départementaux pour intermédiaire ces financements auprès des villes lauréates.

- **La Banque des Territoires cofinance des études sur l'état des parcs immobiliers dédiés à la protection de l'enfance.**

Outre un état des lieux, les études conduites par des départements volontaires devront définir les besoins de réhabilitation, de rénovation et de construction pour optimiser l'exercice de la mission de protection de l'enfance. Ces études intégreront les enjeux de transition écologique et énergétique mais également les risques et les besoins liés au changement climatique.



## EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE



### AISNE [02]

Le Département a organisé à l'attention des nouveaux élus des communes et des EPCI, une « **Mardinale** », **matinée d'acculturation autour de la question « cycle de l'eau : comment s'organise la gestion des services de l'eau et de l'assainissement ? »**. Au programme : les enjeux, l'organisation, l'actualité juridique et bien sûr, la délicate gestion patrimoniale des réseaux. En complément, une élue en charge de ce service public a partagé son expérience avec la centaine de participants.

- 📌 **Le Département a mobilisé les experts de Territoires Conseils de la Banque des Territoires pour concevoir et animer cette matinée (intervention prise en charge à 100%).**



### AVEYRON [12]

Le Syndicat d'énergies de l'Aveyron (SIEDA) encourage la mobilité électrique. Porteur de cette démarche de mobilité durable à l'échelle régionale, il réalise pour l'ensemble des 13 départements d'Occitanie, une étude sur l'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

- 📌 **La Banque des Territoires cofinance cette étude à hauteur de 206 K€ aux côtés des syndicats d'énergie de chaque département.**



### CÔTE D'OR [21]

Avec la plateforme Agrilocal21 qui met en relation acheteurs publics de la restauration collective et acheteurs privés avec des producteurs de proximité, le Département était déjà investi dans la valorisation de la production agricole locale.

L'objectif du Département est à présent **de favoriser la constitution de filières d'approvisionnement en produits locaux**. Plusieurs pistes d'actions (notamment l'appui à l'élaboration de projets alimentaires territoriaux ou de plateformes logistiques d'approvisionnement) ont été identifiées. Le Département bénéficie d'un accompagnement méthodologique dans la construction de son offre de service et dans l'organisation interne à déployer.

- 📌 **La Banque des Territoires apporte son expertise à la démarche du Département (expertise prise en charge à 100%).**



### LANDES [40]

Le Département souhaite **approvisionner les cantines scolaires en fruits et légumes récoltés dans ses terroirs**. En appui aux démarches de la profession agricole, il envisage la création d'une plateforme logistique et d'une légumerie. Un consortium formé par des entreprises adaptées est pressenti pour gérer ces deux outils, avec à la clé, la création d'emplois occupés à 80% par des personnes en situation de handicap. Cette démarche multi acteurs mêlant collectivités, entreprises adaptées, producteurs et acteurs de la filière alimentaire pourrait aboutir à une gouvernance partagée via une société coopérative d'intérêt collectif.

Le Département a sollicité une expertise qui s'articule autour de retours d'expériences issus d'autres territoires et d'un travail de co-construction avec les parties prenantes afin de tracer les contours du projet et préfigurer sa gouvernance.

- 📌 **La Banque des Territoires a mobilisé ses experts pour accompagner ce projet (prise en charge à 100%).**



## EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE



### NORD [59]

Le département du Nord s'est engagé dans la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance et a défini une feuille de route pour la période 2020-2025. Parmi les projets portés, figure le plan d'investissement en faveur des établissements accueillant les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Le Département souhaite offrir aux jeunes un cadre de vie de qualité, accessible à tous, confortable et évolutif selon les besoins, au sein de bâtiments durables et économes en énergie. Préalable indispensable aux investissements, un audit de près de 200 lieux d'accueil et une réflexion sur la gestion de ce parc immobilier sont confiés à un bureau d'études.

**La Banque des Territoires cofinance la réalisation du schéma directeur immobilier des établissements sociaux et médico-sociaux concernés.**



### ORNE [61]

Un protocole d'accord a été conclu avec le Département pour faciliter la réalisation d'investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. L'accompagnement concerne en priorité les intercommunalités rurales, périurbaines ou situées dans des territoires particulièrement fragilisés et pour lesquels la maîtrise du prix de l'eau sur le long terme est essentielle.

**La Banque des Territoires mobilise 300 K€ pour le cofinancement de missions d'expertise et de conseil.**



### PYRÉNÉES ATLANTIQUES [64]

Pour **lutter contre les déserts médicaux**, le Département a souhaité disposer de solutions innovantes pour attirer de nouveaux médecins, notamment dans les zones les plus fragilisées. Les experts mobilisés ont conçu le projet « Présence Médicale 64 » : un interlocuteur unique est dédié à l'accompagnement sur mesure des internes et médecins généralistes pour faciliter leur installation tant professionnelle que personnelle (logement, emploi du conjoint, etc.). Soutenu par l'ensemble des collectivités locales du territoire et les structures hospitalières, ce dispositif à l'efficacité déjà vérifiée, est piloté avec l'Agence Régionale de Santé.

**La Banque des Territoires a financé cette ingénierie d'un montant de 70 K€ à hauteur de 50%. Les 35 K€ restants ont été apportés par le groupe mutualiste VVV.**



### SOMME [80]

Somme Numérique, avec le soutien du Département, met en œuvre plusieurs actions d'inclusion numérique dans les territoires ruraux samariens. Un accompagnement des parents d'élèves est, par exemple, proposé en partenariat avec le réseau CANOPÉ. Une camionnette connectée sillonne par ailleurs le territoire pour sensibiliser / former au plus près les habitants.

**La Banque des Territoires accompagne le volet ingénierie/animation de cette opération (130 K€).**



### SEINE-SAINT-DENIS [93]

Le Département a initié un travail collaboratif pour repenser l'environnement social et urbain afin de mieux inclure les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur quartier. Un référentiel « Seine-Saint-Denis favorable au vieillissement et au handicap » a ainsi été conçu pour accompagner les collectivités locales, les maîtres d'ouvrage (bailleurs sociaux, aménageurs, promoteurs) et leurs partenaires dans l'étayage de leurs projets d'aménagement urbain. Pour mettre en œuvre ce référentiel, 12 quartiers politique de la ville (QPV) ont été sélectionnés et bénéficieront d'une assistance à maîtrise d'ouvrage qui déclinera certaines de ces recommandations en les adaptant au contexte territorial, politique et social.

**La Banque des Territoires soutient cette ingénierie (coût total de 400 K€) à hauteur de 60 K€.**



### COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE [CEA]

Quel outil patrimonial pour réhabiliter les nombreux centres anciens sur le territoire alsacien ? Pour répondre à cette question, la CEA a engagé une étude autour de la création d'un outil de requalification des biens anciens en déshérence dans les centres bourgs et permettre aux jeunes couples de réinvestir les centralités. L'outil permettra de promouvoir la maison alsacienne du XXI<sup>e</sup> siècle.

**La Banque des Territoires cofinance cette étude (94 K€) à hauteur de 50%.**



# La Banque des Territoires

## FINANCE EN PRÊT LES PROJETS DES DÉPARTEMENTS

Construction de collèges, rénovation de bâtiments publics, installation de la fibre, réparation d'ouvrage d'art ou aménagement de pistes cyclables : le financement des travaux structurants pèse fortement sur les budgets des départements et de leurs satellites (SDIS, syndicats mixtes, SEM...).

**L**a Banque des Territoires finance les projets des acteurs publics locaux sur les ressources des Fonds d'épargne (livret A, Livret de développement durable). De ce fait, les prêts distribués par la Banque des Territoires sont indexés sur le taux du livret A. Cependant, grâce à un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), les offres de prêts au secteur public local sont également proposées à taux fixe, sous réserve de l'éligibilité du projet à un financement sur ressource BEI et uniquement s'il comporte une dimension TEE.

Les prêts de la Banque des Territoires se distinguent des offres classiques par une **durée d'amortissement très longue, qui peut couvrir toute la durée de vie des projets**. Ce sont les caractéristiques des projets qui déterminent les prêts mobilisables.

Les **principaux prêts disponibles en 2022 pour financer les projets des collectivités locales** sont les suivants :

- Le **Prêt au secteur public local** (PSPL) concerne l'ensemble des projets des collectivités et de leurs groupements (sans conditionnalité spécifique) amortissables sur du très long terme.  
Taux : **taux du livret A + 1,3 %, pour une durée de 25 à 40 ans**
- **GPI Ambre** finance la réhabilitation thermique des bâtiments dans le cadre du Grand Plan d'Investissement. Il concerne les projets avec une ambition énergétique forte générant une économie d'énergie d'au moins 30 %.  
Taux : **taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de 20 à 40 ans**
- **Aqua Prêt** finance les infrastructures de production, stockage, distribution d'eau potable, les réseaux d'assainissement, la GEMAPI et le traitement des eaux usées.  
Taux : **taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de 25 à 50 ans (jusqu'à 60 ans pour les réseaux)**
- **Edu Prêt** est dédié au financement de projets de réhabilitation et de construction de bâtiments éducatifs. Les prêts permettent ainsi de financer tout type d'opération concourant à l'amélioration des ouvrages, et notamment les équipements sportifs fréquentés majoritairement par les scolaires.  
Taux : **taux du livret A + 0,6 % pour une durée de 25 à 50 ans**
- **Mobi Prêt** finance les infrastructures de la mobilité durable (infrastructures de mobilité partagée ou de transport intermodal ; rénovation ou renouvellement d'ouvrage d'art ferroviaire ; voirie urbaine avec une composante de transition écologique et énergétique (TEE) ; infrastructures de transport maritime ou fluvial)  
Taux : **taux du livret A + 0,6 % pour une durée de 25 à 50 ans**
- **Les prêts dédiés aux projets des villes des programmes Action cœur de ville (ACV) et Petites villes de demain (PVD)** bénéficient aux projets (y compris ceux des intercommunalités) de revitalisation urbaine située dans le périmètre ORT des villes labélisées « Action Cœur de Ville » ou « Petites villes de demain ».  
Taux : **taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de 5 à 30 ans**

- **Les prêts politique de la ville** (PRUAM, PPU) dédiés au financement des opérations situées en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou en quartiers de veille active.  
Taux : taux du livret A + 0,6 % pour le PRUAM et taux du livret A + 1% pour le PPU, pour une durée de **5 à 30 ans**
- **Le prêt Relance Santé** finance les opérations (acquisition, construction, rénovation/réhabilitation) concourant à l'amélioration des infrastructures de santé, hospitalière ou de médecine de ville  
Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 50 ans**
- **Le prêt Relance Verte** finance des projets de stockage et de distribution d'ENR, de valorisation des déchets, la construction de bâtiments performants, des opérations de gestion, préservation et restauration de la biodiversité.  
Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 50 ans**
- **Le prêt Relance Tourisme** est dédié aux projets de long terme concourant de manière directe et significative à l'amélioration de l'offre touristique locale.  
Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 50 ans**



## LE SAVEZ-VOUS ?

### La Banque des Territoires a un plan pour rénover les ouvrages d'art...

Un rapport sénatorial de 2019 a pointé l'état préoccupant de plus de 25 000 ponts en France. Pour accompagner les collectivités dans la prise de décision et la mise en œuvre de travaux, la Banque des Territoires déploie un dispositif composé de **3 outils complémentaires** :

#### 1 ● PrioRéno Ponts, un dispositif numérique pour prioriser les études des ponts les plus à risque.

Ce dispositif numérique gratuit repose sur l'analyse avancée de données. Il offre aux collectivités un éclairage sur l'état de leur parc et son évolution si aucune rénovation n'est réalisée. Les collectivités peuvent ainsi identifier le ou les ouvrages pour lesquels lancer prioritairement les études et disposer d'une estimation des coûts des travaux.

#### 2 ● Un soutien en ingénierie pour mener ces études et construire les programmes de travaux.

La Banque des Territoires cofinance (jusqu'à 50%) les études lancées par les collectivités pour élaborer un schéma directeur de leur parc et pour programmer les rénovations prioritaires ; elle soutient aussi l'AMO.

#### 3 ● Des financements en prêt ou en fonds propres :

- Le **Mobi Prêt** doté d'une enveloppe de 2 Md€ dédiés aux investissements dans le secteur de la mobilité, voit son éligibilité étendue à la rénovation des ouvrages d'art. Grâce à une

durée de prêt pouvant atteindre 50 ans, les collectivités peuvent engager, à budget donné, les investissements lourds de mise en sécurité.

- **En fonds propres, dans le cadre d'approches partenariales**, la Banque des Territoires peut investir dans des sociétés de projet associant une ou plusieurs collectivités afin d'accélérer la rénovation à l'échelle d'un territoire, en garantissant coûts et délais de mise en œuvre.

**Pour en savoir plus :** [banquedesterritoires.fr/renovation-ouvrages-d-art](http://banquedesterritoires.fr/renovation-ouvrages-d-art)

#### ... mais également pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics

La Banque des Territoires a lancé, en partenariat avec l'État, Enedis et GRDF, le **service data PrioRéno** pour faciliter la décision des élus quant à la rénovation des bâtiments publics. Ce dispositif permet aux collectivités de disposer en quelques clics d'un diagnostic sur la consommation en gaz et électricité de l'ensemble de leur parc immobilier, et aussi bâtiment par bâtiment pour identifier les rénovations prioritaires.



## EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN PRÊTS



### AIN [01]

Dans le cadre de son plan « Collèges », le Département procède à la reconstruction in situ du collège de Péronnas ainsi qu'à l'extension et à la réhabilitation de celui de Villars-les-Dombes. Les bâtiments nouvellement construits, thermiquement neutres, concourent à la transition écologique.

**Deux prêts Relance Verte (taux fixe sur ressources européennes) et un prêt GPI AmbRE d'un montant total de 17 M€ financent ces projets.**



### AVEYRON [12]

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours engage pour un de ses sites, des travaux de construction d'une chaufferie bois.

**La Banque des Territoires a mis en place un prêt SPL de 131 K€.**



### CALVADOS [14]

Installé à Port-en-Bessin, un élévateur à bateau d'une capacité de 300 tonnes, cofinancé par le Département, permet à la filière de réparation navale de remplir ses carnets de commandes.

**Le Département a signé un prêt PSPL de 930 K€ pour cofinancer cet ouvrage.**



### CÔTES D'ARMOR [22]

À Saint-Brieuc, commune lauréate du programme Action Cœur de Ville, le nouveau collège Racine a été implanté sur le site de l'ancien collège pour conserver le lien avec le quartier. Construit en bois et béton, il a reçu une mention Prix Bas Carbone aux Green Solutions Awards France 2020-21.

**Le Département a mobilisé un prêt Revitalisation Urbaine Action cœur de ville d'un montant de 7 M€.**



### DORDOGNE [24]

Le Département s'est engagé à couvrir en fibre optique très haut débit l'ensemble de son territoire en complément de la zone d'intervention privée. Il participe annuellement aux investissements du syndicat mixte Périgord numérique.

**Un prêt PSPL de 4,5 M€ vient financer ce soutien.**



### DOUBS [25]

Le Département a engagé des travaux d'aménagement de voirie urbaine et de réalisation de pistes cyclables.

**Un Mobi Prêt (taux fixe sur ressources européennes) d'un montant de 4,1 M€ a été contracté pour ces aménagements.**



### EURE-ET-LOIR [28]

Le syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir numérique qui associe les EPCI et le Département, a été créé pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la conception à la commercialisation du réseau très haut débit. Il a pour objectif de faire bénéficier 73 % des résidents d'Eure-et-Loir (ménages et entreprises) de débits supérieurs à 100 Mbit/s, à fin 2022.

**La Banque des Territoires a prêté 21,2 M€ au soutien de ce projet dont la moitié contractée par le Département.**



### FINISTÈRE [29]

Le syndicat mixte de l'Aulne procède à des travaux de réhabilitation et d'extension de ses deux usines d'eau potable. Ces usines, chargées de transformer l'eau de l'Aulne en



eau potable, alimentent six communautés de communes du Finistère.

**La Banque des Territoires a mis en place des Aqua Prêts d'un montant de 10,1 M€ pour ce projet de 15 M€.**

### HAUTE-GARONNE [31]

Créé à l'initiative du Département, le syndicat mixte «Haute-Garonne Montagne» gère les stations de ski haut-garonnaises, les aménage et les redynamise. Dans le cadre de sa mission de développement d'un tourisme « 4 saisons », le syndicat restructure l'ancien hôtel Isard situé à Superbagnères. L'opération consiste à y aménager une salle hors sac avec places assises, coin cuisine, consigne à skis, etc. pour les touristes, et un centre technique pour le syndicat mixte. Les travaux améliorent ainsi l'accueil de la clientèle et les conditions de travail des personnels.

**Le syndicat mixte a contracté un Prêt Relance Tourisme de 900 K€ sur 25 ans auprès de la Banque des Territoires.**

### ILLE-ET-VILAINE [35]

Le Département évalue à 3 000 le nombre de places supplémentaires nécessaires pour accueillir les 57 000 collégiens prévus à horizon 2025. Afin de répondre à cet essor démographique, il a investi dès 2020 plus de 62 M€ dans la rénovation et la construction de huit collèges.

**Le Département a mobilisé des Edu Prêts d'un montant total de 18,7 M€.**

### HAUTES-PYRÉNÉES [65]

Le corps central et les deux ailes de l'ancienne école normale de Tarbes font l'objet d'une opération de réhabilitation thermique. Cet ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle est au cœur du projet architectural des nouvelles archives départementales qui prévoit une extension contemporaine conçue comme un écran autour de ces bâtiments.

**Le Département a signé un Prêt GPI AmbRE d'un montant total de 4,9 M€ avec la Banque des Territoires.**



### SOMME [80]

Deux projets proposés par Somme Numérique, syndicat mixte composé du Conseil départemental et de la quasi-totalité des intercommunalités samariennes, bénéficient du plan de relance Très Haut Débit (THD) porté par la Banque des Territoires pour renforcer la sécurisation physique des réseaux en fibre optique et des sites sensibles associés, et en améliorer la résilience. Le premier projet tend à assurer la résilience et la désaturation des parties les plus anciennes du réseau THD départemental. Le second permettra la sécurisation/restructuration de certains équipements nodaux.

**La Banque des Territoires finance 100% du besoin d'emprunt en accordant à Somme Numérique 6,3 M€ de prêt SPL.**



### LA RÉUNION [974]

Le Département réalise l'interconnexion du réseau du basculement des eaux d'Est en Ouest avec le réseau hydraulique du Sud de l'île. Ce projet permettra de répondre aux besoins en eau des secteurs les plus secs de l'île, notamment ceux situés dans les Hauts.

**La Banque des Territoires a accordé un Aqua Prêt de 22,9 M€ pour financer ce projet.**



### PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

#### [NOUVELLE-CALÉDONIE]

Le pont de Lékiný qui enjambe le bras de mer séparant l'île de Mouli à celle d'Ouvéa doit être remplacé car trop vétuste. Le nouvel ouvrage comportera une double voie et sera bordé de pistes cyclables et de trottoirs.

**La Province des îles Loyauté a contracté un Mobi Prêt de 5 M€ pour financer ce pont.**



# La Banque des Territoires INVESTIT DANS DES PROJETS DÉPARTEMENTAUX

La Banque des Territoires investit dans des projets qui participent aux enjeux écologiques, aux transitions démographiques, au développement économique et à l'attractivité des territoires.

**S**ur ses fonds propres, la Banque des Territoires peut participer, en qualité de co-investisseur minoritaire, au capital d'une société de projet (SCI, SAS, SA, SEM...) créée spécifiquement pour la réalisation d'un projet de territoire.

Elle peut également s'associer à des **groupements dans le cadre de délégations de service public ou de marchés de partenariats**.

Elle conçoit, en outre, des **produits financiers innovants et adaptés aux enjeux spécifiques** (avances remboursables pour l'efficacité énergétique des bâtiments publics avec l'intracring, prêts obligataires associant des outils de financement européens, prêts subordonnés à intérêts participatifs dans des cas particuliers : structures de l'économie sociale et solidaire, services numériques, etc.).

**S'agissant de la création d'une société de projet**, le projet doit contribuer au développement du territoire, d'un point de vue économique (locaux d'activités, commerciaux, artisanaux, industriels, équipements/immobiliers touristiques, infrastructures numériques...), social (EHPAD, hébergement des jeunes, maison de santé...) ou encore écologique (production d'énergie renouvelable, réseau de chaleur, bornes de recharge électriques...).

Le co-investisseur majoritaire est le plus souvent une personne morale de droit privé. Mais il peut aussi s'agir de personne(s) publique(s), la société créée étant alors une **société d'économie mixte** (SEM ou SEMOP).

La société est, selon le niveau de risque du projet, plus ou moins capitalisée : ses fonds propres représentent assez souvent de 20 % à 40 % du besoin de financement. La société complète son financement par de l'emprunt. Selon le projet (et le nombre de co-investisseurs), la Banque des Territoires pourra apporter jusqu'à 49 % maximum du capital de la société.

## Il faut encore noter :

- que la Banque des Territoires est vigilante quant à l'équilibre économique à long terme du projet. Elle veille ainsi à la qualité du projet mais également à la solvabilité du/des futur(s) locataire(s) ou client(s) et à la crédibilité du plan d'affaires. Elle s'assure que les recettes perçues par la société permettent le financement (remboursement de la dette) et l'entretien des locaux/équipements, mais également le versement de dividendes aux co-investisseurs. Le niveau de rentabilité attendu est variable selon la nature du projet.
- que la Banque des Territoires n'a pas pour but de se constituer un patrimoine, mais de permettre la réalisation de projets d'intérêt général. Un pacte d'associés envisage donc sa sortie (c.-à-d. le rachat des parts de la Banque des Territoires par l'actionnaire majoritaire ou un tiers) au terme d'un délai qui devra bien sûr être suffisant pour assurer la pérennité économique du projet (de 8 à 15 ans généralement).





- que la Banque des Territoires veille aussi à la qualité environnementale des projets, et se place au niveau des meilleurs standards.
- qu'elle attend des retombées extra-financières de ses investissements.
- que la localisation du projet dans un territoire de programme (Action Cœur de ville, Avenir Montagnes, Petites villes de demain, Quartiers Politique de la Ville, Territoires d'Industrie) est un élément supplémentaire d'intérêt pour la Banque des Territoires. La Banque des Territoires est, en effet, un partenaire engagé de ces programmes.



## LE SAVEZ-VOUS ?

### La Banque des Territoires apporte son soutien aux départements dans la mise en place de dispositifs d'inclusion :

#### • Bus France Service

Outre le déploiement des outils informatiques, la formation des agents et l'animation du réseau des Maisons France Services réalisés pour le compte de l'ANCT, la Banque des Territoires cofinance les « Bus France Services » qui facilitent l'accès aux services publics des habitants des quartiers politique de la ville (QPV) et des cantons ruraux.

Plusieurs initiatives départementales ont ainsi bénéficié d'un soutien financier de la Banque des Territoires. Par exemple :

Dans l'**Allier** (03), la Bourbon'net, bus labellisé France Services du conseil départemental, accompagne les Bourbonnais sur la route du numérique.

En **Moselle** (57), deux agents du département accueillent les habitants en QPV à bord du bus France Services Moselle.

Dans le **Nord** (59), quatre camions bleus France Services vont à la rencontre des habitants du Cambrésis, du Douaisis, du Territoire des Flandres et de l'Avesnois, dans les QPV ou en zone rurale.

Dans l'**Yonne** (89), un camping-car France Services aux couleurs du conseil départemental arpente 35 communes rurales par mois pour épauler les locaux dans leurs démarches administratives.

#### • Conseillers numériques France Services



Financé par



La Banque des Territoires est opérateur du dispositif « Conseillers numériques France Services ». Piloté par l'ANCT et financé par l'État, ce programme vise à former et déployer 4 000 professionnels de la médiation numérique pour accompagner et rendre plus autonomes leurs concitoyens dans les usages numériques du quotidien (prise en main d'un smartphone, rédaction d'un mail, télémedecine, démarches en ligne, etc.). 63 conseils départementaux se sont engagés dans ce dispositif, à l'image du **Vaucluse** (84), de l'**Aube** (10) ou encore du **Val-de-Marne** (94).

### La Banque des Territoires accompagne les projets inclusifs des entreprises de l'ESS. Elle soutient par exemple :

La **Maison de Blandine** qui accueille dans des résidences composées d'appartements individuels, d'espaces partagés et de services, des seniors et, singularité du projet, de jeunes actifs ou étudiants qui assurent des gardes la nuit et le week-end.

Ou bien encore **Envie Autonomie**, réseau d'entreprises d'insertion, qui rénove des aides techniques de seconde main telles que lit médicalisé, fauteuil roulant, ... et les revend à prix solidaires.



# EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN FONDS PROPRES



## AIN [01]

Le Département et le syndicat mixte d'énergie et de e-communication ont créé la SEM « Les Energies de l'Ain » (Léa) dédiée à la transition énergétique. La SEM Léa a pour objet la production d'EnR photovoltaïque, la méthanisation ainsi que le déploiement de bornes de recharges de voitures électriques. Elle élargira ses activités à la réutilisation de la chaleur fatale informatique ou encore la modernisation de l'éclairage public.

**La Banque des Territoires a investi 2 M€ dans la SEM Léa, soit 17% du capital.**



## ALPES-MARITIMES [06]

Dans le cadre de sa stratégie Green Deal 2021-2026, le Département a créé en 2021, Green Energy 06, société d'économie mixte locale dédiée au développement des énergies renouvelables. Green Energy 06 a d'ores et déjà investi dans une centrale solaire au sol à Saint-Auban. Cette centrale produira, dès cet automne, 16,8 GWh par an, soit la consommation annuelle moyenne en électricité de 3 500 foyers.

**Après avoir cofinancé l'étude de préfiguration, la Banque des Territoires a apporté 20% du capital de la SEM Green Energy 06.**



## ARDENNES [08]

Méthanisation, photovoltaïque en toiture ou au sol, hydroélectrique, éolien... autant de projets en énergies renouvelables que va soutenir la toute jeune SEML ENR Ardenne. Au lendemain de sa création, la SEML réalise déjà un 1er investissement en faveur de la microcentrale hydroélectrique « Les Dames de Meuse » qui produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 700 foyers ardennais.

**La Banque des Territoires a investi 1 M€ dans la SEML ENR Ardenne (capitalisée à hauteur de 4,8 M€) aux côtés du Département, de la Région, de 7 intercommunalités et des autres acteurs économiques.**



## AUDE [11]

Le Département s'est associé au Syndicat Auvernois d'Energies et du Numérique (SYADEN) pour déployer un réseau d'initiative publique (RIP) et raccorder tous les foyers et entreprises du département au THD d'ici à 2026. L'exploitation et la commercialisation du réseau ont été confiées à Emeraude THD, filiale locale de l'opérateur Altitude Infrastructure, dans le cadre d'une délégation de service public de 15 ans.

**La Banque des Territoires a co-investi avec Altitude Infrastructure pour créer Emeraude THD. Elle a également financé l'ingénierie et accordé 25 M€ de prêts aux collectivités.**



## EURE [27]

Le Syndicat Mixte « Eure Normandie Numérique » a choisi de confier à un groupement la réalisation et l'exploitation technique et commerciale du réseau FTTH (250 000 prises) dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 20 ans. Avec cette opération, les habitants, entreprises et collectivités auront un accès universel au FTTH.

**La Banque des Territoires détient 30% du capital de la société délégataire Eure Normandie THD (Axione / Bouygues Energies & Services 15%, Mirova 55%).**



## GIRONDE [33]

Le Département a mis en place un contrat à impact social (CIS) pour financer un projet de relais familiaux porté par Les Apprentis d'Auteuil. Ce dispositif expérimental s'adresse aux familles qui rencontrent des difficultés éducatives afin de prévenir le placement des enfants dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. Une fois logés par Les Apprentis d'Auteuil, les parents sont accompagnés par une équipe dédiée dans la mobilisation de leurs droits (services périscolaires, crèches, soutien aux devoirs...) et la maîtrise de leurs compétences familiales et parentales.

**La Banque des Territoires est partie prenante de ce contrat de 2,7 M€.**



## EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN FONDS PROPRES



### INDRE-ET-LOIRE [37]

Alimenter les collèges en énergie solaire et produire jusqu'à la moitié de leurs besoins en électricité d'ici à 2030, tel est l'objectif du Département. Celui-ci a confié à un groupement la conception, le financement, la réalisation, la maintenance, l'exploitation et le démantèlement d'installations photovoltaïques sur les toits des collèges et d'ombrières photovoltaïques sur les parkings.

**La Banque des Territoires détient 49% du capital de la société de projet sélectionnée.**



### LOIRE [42]

Lactips, entreprise française spécialisée dans la production d'un plastique soluble qui ne laisse aucune trace dans l'environnement, installe son usine à Saint-Paul-en-Jarrez dans une ancienne usine agroalimentaire. Elle a prévu sa rénovation complétée par une extension de 4 200 m<sup>2</sup>.

**La Banque des Territoires s'est associée à la SEM du département de la Loire (NOVIM), et à Lactips pour constituer la SCI TALIPS qui porte les murs de l'usine.**



### LOIRE-ATLANTIQUE [44]

La SAS Centralités 44 finance les projets immobiliers dans les centres-villes des territoires peu denses et des villes moyennes de Loire-Atlantique. Ses interventions contribuent à la requalification et la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs (commerces, services, hôtellerie, hébergement géré, artisanat, loisirs, tertiaire).

**La Banque des Territoires détient 30% du capital de la SAS, aux côtés de Loire-Atlantique Développement SELA (dont le Département est actionnaire à 61%) et de la CCI de Nantes Saint-Nazaire.**



### MAINE-ET-LOIRE [49]

La Foncière Anjou Commerces et Centralités, qui intervient dans les centres-villes et les centres-bourgs du département, a vocation à acquérir des locaux vacants ou dégradés pour les rénover et abriter de nouvelles offres commerciales, artisanales, tertiaires, des services publics ou privés nécessaires à la dynamique des centres-villes et dans le respect des spécificités locales.

**La Banque des Territoires détient 36% du capital de la Foncière aux côtés de Alter Cités (SAEML dont le Département est actionnaire de référence).**



### VAL D'OISE [95]

Le syndicat mixte Val d'Oise Numérique a pour mission première d'assurer la maîtrise d'ouvrage du déploiement de la fibre optique dans les « communes oubliées » par les opérateurs privés. Pour ce faire, il a confié à Val d'Oise Fibre, une DSP d'une durée de 25 ans portant sur la conception, l'établissement et l'exploitation d'un Réseau d'Initiative Public en Fibre Optique. La Banque des Territoires détient 20,5 % du capital de Val d'Oise Fibre aux côtés de l'opérateur TDF qui en détient 79,5 %.

**La même répartition capitalistique (20,5% - 79,5%) a été retenue dans les sociétés de projet créées avec TDF dans les départements d'Indre-et-Loire (37) du Loir-et-Cher (41), du Maine-et-Loire (49) et des Yvelines (78).**



### SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON [975]

La SEM Archipel Développement assure l'exploitation d'un réseau de chaleur qui alimente une quarantaine de bâtiments publics. Ce réseau de chaleur permet une amélioration notable du rendement énergétique de la centrale thermique et une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

**La Banque des Territoires a participé à l'augmentation en capital de la SEM Archipel Développement dont la Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon est le principal actionnaire.**



### MAYOTTE [976]

La Banque des Territoires a investi dans la SAS ITH Center (Information Technology Hosting) pour la réalisation du premier datacenter de Mayotte. Cet équipement sera particulièrement structurant pour l'aménagement et la filière numérique à Mayotte. Près de 10 M€ seront investis d'ici 2023 pour la réalisation d'un bâtiment dédié et pour l'installation de l'ensemble des équipements d'accueil et d'hébergement.

**La Banque des Territoires détient près de 44 % du capital social et des droits de vote de la société, aux côtés de Feyçoil Mouhoussoune.**

# La Banque des Territoires INFORME LES DÉPARTEMENTS

Dédié à l'actualité des territoires, Localtis est un service d'information en ligne proposé quotidiennement par la Banque des Territoires. Les éditions Localtis sont diffusées sur la plateforme de la Banque des Territoires (**banquedesterritoires.fr/edition-localtis**) et par email en format Newsletter.

**Localtis s'adresse tout particulièrement aux collectivités territoriales et à leurs partenaires.** Chaque jour, une douzaine d'articles rédigés par une équipe de journalistes spécialisés décrypte l'actualité des territoires : veille juridique, annonces gouvernementales, débats, prospective...

**Localtis propose une information factuelle et des éléments d'analyse sur des sujets intéressant les élus locaux, les collaborateurs et agents territoriaux, mais également tous ceux qui s'intéressent aux enjeux des territoires :** gouvernance, compétences et finances locales, fonction publique territoriale, développement économique, infrastructures et usages numériques, transition écologique, mobilités, logement, santé, éducation...

**Les articles comprennent des liens** qui renvoient aux textes et documents mentionnés, ou à d'autres articles traitant des mêmes sujets.

**Pour ne rien manquer de l'actualité**, il est possible de s'abonner à la newsletter quotidienne et de recevoir ainsi chaque matin par email, l'édition du jour. Il existe aussi une newsletter hebdomadaire qui reprend l'essentiel de l'actualité de la semaine adressée par email chaque vendredi après-midi.



**Pour s'abonner gratuitement et très simplement à l'une et/ou l'autre de ces newsletters, c'est ici :**

<https://www.banquedesterritoires.fr/localtis>



## VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

### ANTILLES GUYANE

**Directeur régional** • Christophe LAURENT • 05 90 21 18 70

• Guadeloupe	en cours de recrutement	05 90 21 18 73
• Guyane	Christian MOUTTON	05 94 39 39 41
• Martinique	Roland PICOT	05 96 72 84 02

### AUVERGNE RHÔNE ALPES

**Directrice régionale** • Barbara FALK • 04 72 11 49 29

• Ain Rhône	Mireille FAIDUTTI	04 72 11 49 34
• Drôme Ardèche	Hubert ROCHE	04 72 11 49 37
• Isère Savoie Haute-Savoie	Corinne STEINBRECHER	04 38 21 04 02
• Loire Haute-Loire	Christian PASCAULT	04 73 43 13 11
• Lyon Métropole	Olivier MOREL	04 72 11 49 30
• Puy-de-Dôme Allier Cantal	Ludovic MERCIER	04 73 43 13 16
• Région-Cohésion sociale-Programmes	Erik BULCKAERT	04 72 11 49 56

### BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

**Directeur régional** • Mathieu AUFAUVRE • 03 80 40 09 60

• Bourgogne Nord	Sophie DIEMUNSCH	03 80 40 09 90
• Bourgogne Sud	Cédric AYMONIER	03 80 40 09 73
• Franche-Comté Nord	Patrick MARTIN	03 81 25 07 20
• Franche-Comté Sud	François LAIGNEAU	03 81 25 07 10

### BRETAGNE

**Directeur régional** • Patrice BODIER • 02 23 35 55 00

• Côtes-d'Armor	Vincent FOURNIER	02 23 35 55 25
• Finistère	Mathilde LETERRIER	02 23 35 55 90
• Ille-et-Vilaine	Elodie FREFIELD	02 23 35 55 02
• Morbihan	Philippe BESSON	02 23 35 55 10

### CENTRE VAL DE LOIRE

**Directrice régionale** • Sophie FERRACCI • 02 38 79 18 01

• Indre-et-Loire Indre Loir-et-Cher	Sylvie MOSNIER	02 38 79 18 13
• Loiret Eure-et-Loir Cher	Jean-Marie GUILLIEN	02 38 79 18 09

### CORSE

**Directeur régional** • Fabien DUCASSE • 04 95 10 40 03

• Corse du Sud	Pierre-Alexis CASTEL	04 95 10 40 00
• Haute-Corse	Matthieu GANZENMULLER	04 95 10 40 15

### GRAND EST

**Directrice régionale** • Magali DEBATTE • 03 88 52 45 30

• Aube	Vanessa CORDOBA	03 26 69 36 55
• Ardennes	Reynald RENNESSON	03 26 69 36 68
• Bas-Rhin (Hors EMS) et Pays de Bitche	Isabelle HALB-SIENER	03 88 52 45 39
• Eurométropole de Strasbourg	Alexandre SCHNELL	03 88 52 45 34
• Haut-Rhin	Paul JEANNET	03 88 52 45 41
• Marne	Sophie HARDOUIN	03 26 69 36 56
• Meurthe-et-Moselle	Sandrine LABROSSE	03 83 39 32 08
• Meuse Haute-Marne	Cyril MANGIN (par intérim)	03 83 39 32 37
• Moselle	Cyril MANGIN	03 83 39 32 26
• Vosges	Véronique BEC	03 83 39 32 12

### HAUTS DE FRANCE

**Directeur régional** • Olivier CAMAU • 03 20 14 19 61

• Aisne Somme	Céline COCHE-DEQUEANT	03 22 71 10 19
• Métropole européenne de Lille	Marc LEVERT	03 20 14 19 72
• Nord (hors métropole)	Marie-Claude LOUEMBE	03 20 14 19 99
• Oise	Fabien BOURGEOIS	03 22 71 10 17
• Pas-de-Calais	Sandrine FERRERO	03 20 14 19 64



## VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

### ÎLE DE FRANCE

**Directeur régional** • Richard CURNIER • 01 49 55 68 10

• Grands comptes OLS - PJ	Yann LE LAUSQUE	01 58 50 75 99
• Paris	Jean-Philippe LEYRAT	01 49 55 69 27
• Région Essonne	Benoît LEGER	01 49 55 69 22
• Seine-Saint-Denis Val d'Oise	Camille PICARD	01 49 55 68 95
• Seine-et-Marne Val-de-Marne	Anne MCQUEEN	01 49 55 69 20
• Yvelines Hauts-de-Seine	Grégoire CHARBAUT	01 49 55 68 89

### NORMANDIE

**Directeur régional** • Frédéric NOËL • 02 35 15 65 20

• Calvados	Céline CHAMPEYROL BUGÉ	02 31 39 43 07
• Manche Orne	Oumar ISSAKA HAMIDOU	02 31 39 43 19
• Seine-Maritime Eure	Xavier RUAULT	02 35 15 65 11

### NOUVELLE AQUITAINE

**Directeur régional** • Patrick MARTINEZ • 05 56 00 01 86

• Bordeaux Métropole	Arnaud BEYSSEN	05 56 00 01 81
• Charente Dordogne	Zili FU	05 55 10 06 14
• Charente-Maritime	Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP	05 49 60 36 13
• Corrèze Creuse Haute-Vienne	Nicolas JOYEUX	05 55 10 06 09
• Deux-Sèvres Vienne	Fabien MAILLET	05 49 60 36 04
• Gironde Landes Lot-et-Garonne	Jean-Paul TERREN	05 56 00 01 75
• Grands comptes régionaux et innovation	Adil TAOUFIK	05 56 00 01 55
• Pyrénées-Atlantiques	Geneviève PUYAU	05 59 16 11 10

### OCCITANIE

**Directrice régionale** • Annabelle VIOLLET • 05 62 73 61 32

• Aude Pyrénées-Orientales	Gilles LE HERICY	04 67 06 41 09
• Aveyron Lot Tarn	Jean-Marc BOU	05 62 73 61 38
• Gers Hautes-Pyrénées Tarn-et-Garonne	Caroline DUBOIS	05 62 73 61 41
• Ariège - Haute-Garonne	Olivier LIVROZET	05 62 73 61 65
• Gard Lozère	Christine PUJOL NOEL	04 67 06 41 18
• Hérault	Jean-Jacques HALADJIAN	04 67 06 41 15

### PACIFIQUE

**Directeur régional** • Hervé TONNAIRE • 01 58 50 78 75

• Nouméa	Eric PANNOUX	00687 25 98 38
• Papeete	Joris BEN SAFI	07 87 60 62 39

### PAYS DE LOIRE

**Directeur régional** • Philippe JUSSERAND • 02 41 20 23 84

• Loire-Atlantique	Claire-Anne DAVID-LECOURT	02 41 20 23 83
• Maine-et-Loire	Olivier BOURHIS	02 41 20 23 58
• Sarthe Mayenne	Olivier VARIOT	02 41 20 23 80
• Vendée	Frédéric VOLLE	02 41 20 23 81

### PACA

**Directeur régional** • Alexis ROUQUE • 04 91 39 59 01

• Alpin Rhodanien	Christian CARIOU	04 91 39 59 11
• Côte d'Azur	Georges FAIVRE	04 92 29 34 02
• Méditerranée	David DE ARAUJO	04 91 39 59 70
• Métropole Bouches-du-Rhône	Boubakeur AIBOUT	04 91 39 59 55

### RÉUNION OCÉAN INDIEN

**Directeur régional** • Nicolas BLANC • 02 62 90 03 01

• Mayotte et Réunion	Christophe LOISEAU	02 62 90 03 00
----------------------	--------------------	----------------

**FLASHÉZ POUR NE RIEN MANQUER**  
DE L'ACTUALITÉ DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES.



**ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER**  
[www.banquedesterritoires.fr/edition-localtis](http://www.banquedesterritoires.fr/edition-localtis)

